

Réf: Dossier 462579

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO-MAT CI »

Siège GRAND-BASSAM QUARTIER BELLE VILLE  
ESCALLE NON LOIN DU CAFOP, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO-MAT CI »

Objet : ACHAT, VENTE , TRANSPORT ET LOCATION DE  
VEHICULES, MATERIELS ET ENGINs LOURDS ,  
IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de  
donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social GRAND-BASSAM QUARTIER BELLE VILLE ESCALLE NON LOIN DU CAFOP, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M MAIGA NOUFOU (GÉRANT)

RCCM: n°CI-BAS-01-2025-B12-00778 du 08/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

